

Les députés de l' « Appel des 100 » se sont réunis mardi 1<sup>er</sup> juillet pour déterminer leur position sur les votes solennels des collectifs budgétaires en cours de discussion à l'Assemblée nationale.

**Nous ne pourrons pas voter en l'état le projet de loi de financement rectificatif de la sécurité sociale** dont la discussion dans l'hémicycle a commencé hier. Aucun de nos doutes sur son inefficacité économique n'ayant été levés, convaincus de l'injustice sociale qui consiste à faire financer des baisses massives et non conditionnées de « charges » pour les entreprises par le gel des prestations sociales des couches populaires et moyennes, nous continuons en effet à nous opposer fermement à la logique actuelle du « pacte de responsabilité ».

**Nous avons, en revanche, décidé de voter le projet de loi de finances rectificatif.** Nous ne voulons pas en effet nous opposer à la mise en œuvre d'une mesure de réduction d'impôts qui va bénéficier à 3,7 millions de ménages modestes et que nous avons contribué, par notre mobilisation depuis de longs mois avec d'autres députés de gauche, à obtenir.

Au cours des derniers jours, nous avons pris date dans l'hémicycle sur des débats importants relatifs notamment à la lutte contre les effets d'aubaine du CICE, à l'introduction d'une CSG progressive, au développement de l'apprentissage et des emplois d'avenir et à l'investissement dans le logement et les transports. Déterminés à exercer notre rôle de parlementaires porteurs des attentes des citoyens qui nous ont fait confiance en mai et juin 2012, nous poursuivrons, dans les jours qui viennent et à travers nos amendements, notre combat pour la nécessaire réorientation de notre politique économique, fiscale et sociale.